Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, dans sa question le député a su faire ressortir l'intérêt marqué que le gouvernement porte à ces programmes et à leur fonctionnement. Quant à savoir si l'on fera une déclaration ou si l'on prendra des mesures, je ne saurais le dire pour l'instant. Aucune décision n'a été prise en ce sens.

LES CRUES

LA MONTÉE DES EAUX DES GRANDS LACS—LA POSSIBILITÉ D'UN RECOURS À L'ARMÉE POUR LA CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE PROTECTION—LES POURPARLERS AVEC LE GOUVERNEMENT ONTARIEN AU SUJET DU PARTAGE DES FRAIS

M. Terry Grier (Toronto-Lakeshore): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale ou à celui de l'Environnement, je ne sais pas lequel devrait y répondre. Elle découle des nouvelles d'hier annonçant la persistance et l'augmentation des dégâts matériels causés par les inondations dans les municipalités longeant les Grands lacs, de Windsor jusqu'à Oshawa. Le ministre peut-il confirmer à la Chambre qu'il négocie présentement avec la province de l'Ontario une entente visant à partager les frais des unités militaires canadiennes qui pourraient être appelées à aider les municipalités dans le cadre de mesures de prévention contre les inondations? Révélera-t-il la base de cette entente et si elle garantira que les municipalités n'auront à assumer aucun des frais en cause?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, j'ai communiqué avec le ministre de la Défense nationale. Il n'y a eu aucune demande d'aide que ce soit de la part du gouvernement de l'Ontario.

- M. Grier: Monsieur l'Orateur, je crains de ne pas avoir entendu la réponse; le ministre voudrait-il bien la répéter.
- M. Davis: Monsieur l'Orateur, le député me demande de répéter ma réponse. J'ai communiqué avec le ministre de la Défense nationale et, si je comprends bien, aucune demande d'aide n'a été adressée aux forces armées à ce sujet par le gouvernement de l'Ontario.
- M. Grier: Monsieur l'Orateur, étant donné que d'après certains journaux aujourd'hui, le ministre ontarien des Ressources aurait déclaré que des négociations sont en cours entre son gouvernement et celui du Canada en vue d'établir une formule de partage de frais qu'entraînerait le recours aux Forces armées canadiennes, le ministre de la Défense nationale peut-il nous dire si de telles négociations se déroulent effectivement?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, il n'y a pas de négociations actuellement sur le partage des frais. J'ai déjà indiqué que nous appliquions une formule de recouvrement de frais,

nous n'exigeons pas le paiement de la solde ni du matériel mais des frais supplémentaires.

- M. Grier: Monsieur l'Orateur, étant donné que de nombreuses municipalités souhaiteraient profiter des services des Forces armées canadiennes, et que des unités de l'Armée ne sont pas mises à leur disposition parce que la province ne l'a pas demandé, le ministre de la Défense nationale ou le ministre de l'Environnement prendront-ils encore une fois l'initiative d'entrer en contact avec le gouvernement de l'Ontario afin de voir si l'on peut en arriver à un accord mutuellement acceptable qui permette aux municipalités ontariennes de recevoir des secours en ce domaine vital?
 - M. Davis: Oui, Monsieur l'Orateur.
- M. Richardson: Monsieur l'Orateur, nous nous tenons en rapport étroit avec le gouvernement ontarien tous les jours et à toute heure du jour.

LA MONTÉE DES EAUX DES GRANDS LACS—LA GRAVITÉ DE LA SITUATION

- M. Don Blenkarn (Peel-Sud): Monsieur l'Orateur, je désirerais poser une question au ministre de l'Environnement. Le gouvernement est-il d'avis que la crue des eaux ne cause pas d'état d'urgence sur les rives des Grands lacs?
- M. l'Orateur: A l'ordre. Le député demande une opinion: une question formulée en ces termes n'est pas recevable. Peut-être le député aimerait-il reformuler sa question.
- M. Blenkarn: Merci, monsieur l'Orateur. Le ministre de l'Environnement peut-il dire à la Chambre quel niveau devront atteindre les lacs ou ce que le gouvernement prévoit faire à l'égard du problème soulevé par la crue des eaux?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): On sait fort bien monsieur l'Orateur, nous sommes déjà en présence d'une situation d'urgence sur les Grands lacs. Il reste toutefois à savoir s'il s'agit d'une urgence nationale ou provinciale.

Des voix: Oh, oh!

- M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La présidence permet au député de Peel-Sud de poser une question supplémentaire; mais nous devrions nous efforcer de permettre au député de Témiscamingue de poser sa question de façon à terminer la première série de questions.
- (1440)
- M. Blenkarn: Monsieur l'Orateur, comme les Grands Lacs sont manifestement des eaux internationales, n'est-il pas d'intérêt national que ces eaux relèvent du gouvernement fédéral?
- M. l'Orateur: L'honorable député présente un argument ou des instances au ministre. Il doit présumer qu'on en a pris note. Je donne la parole au député d'Ontario pour une question supplémentaire.